



Ville de Concarneau



Procès-verbal du conseil municipal

18 octobre 2012

Conseil municipal du 18 octobre 2012

ordre du jour

1	Moyens généraux - finances : Rapport d'activité 2011 - SEMAEB
2	Moyens généraux - Finances : Durées d'amortissement des immobilisations
3	Moyens généraux - Finances : Subventions d'équipement à des tiers - durées d'amortissement
4	Foncier : Vente de l'ancienne poste de Beuzec
5	Foncier : Classement dans le domaine public communal - Park Rouzig - Park an Ti - Park Forn - lotissements 1 et 2 Goarant à Beuzec
6	Foncier : Acquisition parcelle non bâtie - Rue de Trégunc - Carrefour du Rouz - Cabinet de Kinésithérapie
7	Foncier : Vente parcelle non bâtie - Chemin du moulin de la Haie à Beuzec
8	Foncier : Vente parcelle non bâtie - 43 Rue Dupetit Thouars
9	Foncier : Annulation d'une vente impasse de la Felouque
10	Culture : Modification des statuts « Association 4Ass et + »
11	Culture : Nomination des représentants de la ville à l' « Association 4Ass et + »
12	Direction générale des services : Organisation d'un salon nautique à Concarneau
13	Direction générale des services : tableau des décisions du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 18 octobre 2012

Mesdames et Messieurs, bonsoir. Je vous demanderai de prendre place s'il vous plaît.

Je déclare le conseil municipal ouvert.

Je vais procéder :

A l'appel des conseillers municipaux,

A la lecture des pouvoirs,

A la nomination du secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance ce soir sera M Jean-Claude Colin, en l'absence de Mme Gaël Le Meur.
(Appel des conseillers municipaux)

En date du vendredi 12 octobre 2012 je vous ai fait parvenir :

- le bordereau des notes explicatives de synthèse.

Et pour votre information, le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 15 novembre 2012 à 19h00.

A l'ordre du jour ce soir, nous avons les moyens généraux avec Mme Lemonnier, M Debuyser interviendra sur des sujets concernant le foncier. Nous avons 2 sujets culture concernant l'association 4 Ass et + avec M Nydell, et M le Maire conclura par l'organisation du salon nautique à Concarneau et le tableau des décisions du Maire.

Avant de rentrer dans l'ordre du jour, je voudrais faire une introduction à propos des échanges acerbes de ces derniers jours que nous avons pu remarquer dans la presse. Je voudrais intervenir, si vous le voulez bien sur ce sujet.

M Carduner :

Ce n'est pas à l'ordre du jour.

M le Maire :

Le Maire peut donner une introduction, avant l'ordre du jour.

Nous avons pu constater dans la presse que notre opposition, et le PS en particulier, avait engagé les hostilités à des fins stratégiques, politiques, au vu des prochaines élections municipales qui n'ont lieu qu'en mars 2014.

Cette polémique médiatique, agressive, stérile, n'a pour but que d'essayer de contrarier les projets de notre municipalité, et de tenter de déstabiliser l'équipe en place, qui travaille sans relâche pour l'intérêt général et surtout pour l'intérêt des concarnois. Nous ne sommes pas dupes, sachez que notre équipe travaille à faire sortir de terre des équipements structurants, et elle s'attache à l'amélioration de la qualité de vie et du cadre de vie des concarnois. Alors, je répondrai aujourd'hui que vos propos ne sont que balivernes et mensonges. Ils ne reposent sur rien. Vous n'avez d'ailleurs rien de concret à nous proposer. L'efficacité et la bonne gestion de la ville, c'est l'adéquation réussie entre nos projets structurants et la prospective pluriannuelle d'investissements que nous menons. Cette prospective a été travaillée suivant plusieurs paramètres. Limiter l'imposition des ménages, vous vous êtes d'ailleurs toujours abstenus, entre autre, lorsque nous décidions de ne pas augmenter les impôts. Autre paramètre de notre prospective, c'est de veiller à ne pas impacter le pouvoir d'achat des citoyens, de réduire l'accès à l'emprunt grâce à un autofinancement efficient et favoriser le désendettement de la ville. Nous n'allons pas revenir sur cette parenthèse concernant la

situation catastrophique que nous avons trouvée en 2008, avec ces 19 années. C'est une situation que vous avez toujours tenté de minimiser par vos communiqués successifs, alors que la Cour des comptes avait dénoncé cette situation en 2008, et que nous nous sommes retrouvés à l'époque à la une des quotidiens régionaux en tant que ville la plus endettée de Bretagne avec Laval. Alors, bravo, beau palmarès ! Vous vous estimez sans doute plus professionnels que la Cour des comptes. Aujourd'hui, notre équipe, à force de travail et de gestion rigoureuse, a ramené cet endettement à 8,9 années, strate habituelle d'une ville de 20 000 habitants entre autres. Aujourd'hui, de beaux équipements vont être mis à la disposition des concarinois. Notre mandature ne se termine qu'en mars 2014. Les concarinois feront le bilan et pourront juger de notre bilan. La maison des associations, désolé de vous le redire, la ferme du Moros, le Presbytère de Lanriec, le futur pôle nautique, la thalasso, nous les avons d'ailleurs présenté à M le Préfet du Finistère cet après-midi. Alors, vous pourrez vous démener et vous arque-bouter dans des gesticulations inutiles, nous continuerons à servir les concarinois, parce que nous aimons notre ville et que nous travaillons dans l'intérêt de tous. Ce n'est pas pour des ambitions de pouvoir, qui sont d'ailleurs celles qui vous..... uniquement.

Vous pourrez intervenir lors du débat d'orientation budgétaire de novembre prochain. Mais de grâce, gardons notre sang froid et travaillons ensemble dans l'intérêt de nos concitoyens. C'est peut-être du repetita, mais je crois qu'engager la polémique et les velléités à partir de maintenant, vous ne vous êtes d'ailleurs pas cachés que c'était la campagne qui démarrait. Je m'attache d'abord à l'intérêt général et surtout l'intérêt des concarinois. Et franchement aujourd'hui, ce n'est certainement pas notre priorité.

C'est une mise au point. Évidemment, dans la presse, c'est toujours celui qui aura le dernier mot, mais de grâce, je crois qu'il faut s'arrêter-là. Les concarinois en ont peut-être assez de lire nos échanges trop acerbes.

Voilà ce que je voulais dire en avant propos.

Lors du débat d'orientation budgétaire, je vous le disais tout à l'heure, vous aurez la faculté d'intervenir, mais concrètement, par rapport à ce que l'on vous présentera sur écran.

Mme Ziegler :

On ne peut pas répondre ce soir ?

M le Maire :

Non, non pas du tout.

Brouhaha....

M le Maire :

Ou alors je veux bien, mais qu'il y en ait seulement un qui réponde. Il n'y en aura qu'un qui répondra. Mme Ziegler si vous le voulez bien. Nous n'allons pas faire un jeu de ping-pong pendant 2 heures.

Brouhaha....

M Quénéhervé :

Ce n'est pas loyal ça !

M le Maire :

Mme Ziegler, si vous le voulez bien.

Mme Ziegler :

Je ne vais pas polémiquer outre mesure. Vous semblez manquer de nerfs, M le Maire.

M le Maire :

Vous n'allez pas polémiquer ? Mais c'est que vous faites chaque jour dans la presse.

Mme Ziegler :

Chaque jour ! Attendez, nous avons été une opposition qui ne s'est pas beaucoup.... vous faites une conférence de presse, on vous répond. Chaque année nous faisons une conférence de presse de rentrée. Les propositions viendront en temps et en heure. Contrairement à ce

que j'ai pu lire aussi dans la presse, nous n'avons pas été systématiquement contre tout. Nous avons voté un certain nombre de choses avec vous. Certes, des choses que nous avons initiées, mais pas seulement. Si M Le Coz était là plus souvent, s'il arrivait à l'heure et s'il ne partait pas en avance, il le saurait. Voilà ce que je voulais vous dire. Vous n'avez pas le monopole de la connaissance et du cœur des concarnois. Nous aussi nous travaillons pour l'intérêt général. Et lorsque nous sommes Maire d'une ville, évidemment, qu'à un moment ou un autre, on est censé comprendre qu'il y a une opposition qui a pour objectif elle aussi d'être aux affaires. C'est un fait légitime. Et vous n'avez pas à attaquer d'une manière aussi éhontée le parti socialiste, ses militants et les concarnois lorsque légitimement aussi on souhaite faire des propositions, et un jour éventuellement, reprendre la mairie. Cela fait partie de la démocratie dans notre pays. C'est tout ce que je voulais dire ce soir.

M le Maire :

Très bien, merci.

Nous allons reprendre l'ordre du jour, concernant les moyens généraux et les finances en particulier. François Besombes est le rapporteur, de ce 1^{er} point qui est le sujet SEMAEB.

M Quénéhervé :

C'est pas sérieux, ça !

1	Moyens généraux - finances : Rapport d'activité 2011 - SEMAEB
---	---

M le Maire :

(Lecture du rapport)

M Besombes, je lisais votre rapport, peut-être que vous avez des éléments complémentaires à apporter. Nous demanderons, si vous le voulez bien, à l'assemblée de réagir par rapport à cette présentation.

M Besombes :

Il n'y a rien de particulier parce que c'est un avis qui est demandé à l'assemblée chaque année, concernant le travail de la SEMAEB, que l'on voit maintenant moins auprès des collectivités municipales, mais plus auprès des conseils généraux et régionaux.

M le Maire :

Est-ce qu'il y a des remarques sur ce sujet ? Mme Dieterlé.

Mme Dieterlé :

M le Maire, je ne suis pas toujours d'accord avec mes collègues, mais je trouve que vous avez usé d'un procédé qui est extrêmement malhonnête.

M le Maire :

Là, vous parlez du sujet ?

Mme Dieterlé :

Non, je vais juste dire ce que j'ai à dire et puis c'est tout. Vous avez usé d'un procédé malhonnête sur le fond et sur la forme, en prenant la parole sur un sujet qui ne concerne pas le conseil municipal. Nous ne nous sentons pas concernés par cette histoire qui vous concerne vous et nos amis, là du PS. Je trouve que c'est vraiment très malhonnête. Je tiens à le dire, c'est tout.

M le Maire :

Si vous le voulez bien, nous allons voter pour cette délibération.

Quels sont ceux qui sont pour ?

Ceux qui sont contre ?

Abstentions ?

Le point n°2, il s'agit des durées d'amortissement des immobilisations, Mme Lemonnier.

Mme Lemonnier :
(lecture du rapport)

M le Maire :

Merci Mme Lemonnier, il s'agit tout simplement de la mise en conformité dans le cadre de la nomenclature M14.

Est-ce qu'il y a des remarques ?

Quels sont ceux qui sont pour ?

Ceux qui sont contre ?

Abstentions ?

Mme Lemonnier, le point n°3 sur les durées d'amortissement concernant des subventions d'équipement à des tiers.

3	Moyens généraux - Finances : Subventions d'équipement à des tiers - durées d'amortissement
---	--

Mme Lemonnier :
(lecture du rapport)

M le Maire :
Très bien Mme Lemonnier, est-ce qu'il y a des remarques ? Nous allons passer au vote.

Quels sont ceux qui sont pour ?
Ceux qui sont contre ?
Abstentions ?

M Debuyser pour la vente de l'ancienne poste de Beuzec.

4	Foncier : Vente de l'ancienne poste de Beuzec
---	---

M Debuyser :
(lecture du rapport)

M le Maire :
Qui veut intervenir ? Personne ?

Nous allons procéder au vote.

Quels sont ceux qui sont pour ?
Ceux qui sont contre ?
Abstentions ?

Le point n° 5, M Debuyser.

Conseil municipal du 18 octobre 2012

5	Foncier : Classement dans le domaine public communal - Park Rouzig - Park an Ti - Park Forn - lotissements 1 et 2 Goarant à Beuzec
---	--

M Debuyser :
(lecture du rapport-)

M le Maire :
Merci. Est-ce qu'il y a des remarques ?

Quels sont ceux qui sont pour ?
Ceux qui sont contre ?
Abstentions ?

M Debuyser, acquisition de la parcelle rue de Trégunc.

6	Foncier : Acquisition parcelle non bâtie - Rue de Trégunc - Carrefour du Rouz - Cabinet de Kinésithérapie
----------	--

M Debuyser :
(lecture du rapport)

M le Maire :
Merci M Debuyser. Là dans ce cas, il s'agit de la mise en alignement du giratoire du Rouz au carrefour du Rouz.
Est-ce qu'il y a des remarques ?
Oui, Mme Dieterlé.

Mme Dieterlé :
Oui, je constate qu'il y a encore un giratoire.
C'est vrai, vous gérez bien les finances communales ! Il va y en avoir 2 sur la route de Trégunc si je comprends bien, un au Rouz et un à l'hôpital. Je trouve que ça n'a pas un grand intérêt. C'est excessif. C'est coûteux. Je ne suis pas contre de récupérer du terrain pour élargir les voies, faire des pistes cyclables ou des circulations de piétons, mais je pense que l'implantation d'un giratoire à cet endroit-là et à l'hôpital d'ailleurs, ne se justifie absolument pas. Nous avons déjà voté contre, ou on s'était abstenu. C'est tout ce que j'ai à dire.

M le Maire :
Très bien.
Quels sont ceux qui sont pour ?
Ceux qui sont contre ?
Abstentions ?

M Debuyser, chemin du Moulin de la haie.

7	Foncier : Vente parcelle non bâtie - Chemin du moulin de la Haie à Beuzec
---	---

M Debuyser:
(lecture du rapport)

M le Maire :
Est-ce qu'il y a des remarques ?

Nous allons procéder au vote.
Quels sont ceux qui sont pour ?
Ceux qui sont contre ?
Abstentions ?

À nouveau du foncier pour le point n°8, vente d'une parcelle non bâtie au 43 rue Dupetit Thouars.

8	Foncier : Vente parcelle non bâtie - 43 Rue Dupetit Thouars
---	---

M Debuyser :
(lecture du rapport)

M le Maire :
Merci M Debuyser. Est-ce qu'il y a des interventions ?

Quels sont ceux qui sont pour ?
Ceux qui sont contre ?
Abstentions ?

Un nouveau point foncier, annulation d'une vente impasse de la Felouque.

9	Foncier : Annulation d'une vente impasse de la Felouque
---	---

M Debuyser :
(lecture du rapport)

M le Maire :
Merci. Est-ce qu'il y a des remarques ? Oui, Mme Dieterlé.

Mme Dieterlé :
En commission des finances, j'avais demandé quelques explications sur la raison pour laquelle il y avait eu un dédit sur la vente. On m'avait expliqué que c'était parce qu'à un moment donné le Monsieur voulait acheter un terrain en échange d'un autre, et finalement cela ne s'était pas fait. J'avais proposé à ce moment-là que les frais de géomètre soient partagés entre la ville et la personne en question, et là, j'ai eu un peu un autre son de cloche, sur qui a fait quoi ? Qui a empêché la vente de se faire ? J'aimerais avoir quelques précisions. Comment s'est passée cette histoire ? Je sais bien que ce n'est pas une grosse somme mais c'est une question de principe.

M Debuyser :
Au départ, il était prévu un échange de terrains. Il s'agissait d'échanger un terrain rue Utrillo contre un terrain ville impasse de la Felouque. Rue Utrillo, il s'agissait de vouloir agrandir, en prenant sur l'espace de M Prat, de façon à y faire un cheminement doux, piétons-vélos. En contrepartie, la ville donnait à M Prat, de l'autre côté de sa propriété, une portion de terrain équivalente en surface. Après discussion avec M Prat, il n'a plus souhaité faire l'échange de ce terrain. Il ne voulait pas du tout que l'on touche à son terrain, qu'on le diminue. Il avait d'ailleurs une belle butte qu'il entretenait. Il ne voulait pas que l'on touche à ce terrain de la rue Utrillo. Dans ce cas, il a demandé à ce que la ville n'utilise pas son terrain, mais qu'en échange elle puisse lui vendre le bout de terrain, impasse de la Felouque. Et nous, ville, comme tous les éléments avaient changé, nous avons refusé. Nous avons dit non. L'échange ne se faisant pas, il n'était pas question de revenir en arrière et de vendre en plus. Comme ce Monsieur avait engagé des frais de géomètre sur la partie ville, je pense qu'il appartient maintenant à la ville de rembourser M Prat sur les frais qu'il a engagé.

M Colimard :
Vous êtes sûr, M Debuyser que c'est comme ça que ces transactions ont évoluées ? Peut-être que je me trompe, mais il me semblait qu'il avait bien été question, dans une première délibération, qui est évoqué dans cette délibération, d'une vente effectuée à l'avantage de M Prat. Et que donc le principe en avait été acté, et que après il y aurait eu une autre perspective qui concernait ce que vous évoquiez de l'autre côté clôturant sa propriété. Et pour x raisons, il n'y avait pas eu la coopération souhaitée et qu'en définitive, on prenait l'initiative de ne pas confirmer cette vente initialement prévue. C'est comme cela que j'ai interprété ce cheminement. Je ne sais pas. Il n'y avait pas eu d'échange, au point de départ, il n'y avait pas d'échange d'un morceau de la propriété contre l'autre.

M Debuyser :
Au tout départ, il s'agissait de faire un échange ; c'était un projet initié par les services techniques. Au tout départ, avant même la vente, il s'agissait de faire un échange. Ensuite, est venu le fait que M Prat ne souhaitait pas échanger avec la ville, on avait donc organisé une vente. Et c'est entre temps que nous l'avons dit à M Prat. En fait vous avez un peu raison, c'est-à-dire que la municipalité a dit à M Prat, puisque vous ne voulez pas participer à faire des cheminements doux sur la ville de Concarneau, je ne vois pas pourquoi la ville vous céderait un bout de terrain pour agrandir le vôtre et faire une autre maison au profit de sa famille.

M le Maire :
Très bien, nous allons passer au vote si vous le voulez bien.
Quel sont ceux qui sont pour ?

Ceux qui sont contre ?
Abstentions ?

M Nydell, 2 points concernant l'association 4 ass' et +. Le 1^{er}, c'est la modification des statuts.

10	Culture : Modification des statuts « Association 4Ass et + »
----	--

M Nydell :
(lecture du rapport)

M le Maire :
Merci M Nydell. Est-ce qu'il y a des interventions ?

Quels sont ceux qui sont pour ?
Ceux qui sont contre ?
Abstentions ?

Dans la continuité nous avons la nomination des représentants de la ville au sein du conseil d'administration de l'association.

11	Culture : Nomination des représentants de la ville à l' « Association 4Ass et + »
----	---

M Nydell :
(lecture du rapport)

M le Maire :
Très bien. Il est proposé de nommer François Nydell en tant que titulaire et Mme Dieterlé en tant que suppléante. Cette délibération doit faire l'objet d'un vote. Si vous voulez bien nous pouvons faire le vote à main levée, plutôt qu'un vote à bulletin secret, puisque la logique voudrait que ce soit un vote à bulletin secret.

Mme Le Meur Marie :
Je ne me rappelle pas avoir voté cela en commission culture. Je ne sais pas comment vous avez été nommée. Je n'ai rien contre Dominique, mais je ne me rappelle pas avoir entendu cela à la commission culture du 12 septembre.

M Nydell :
Nous allons dire que de toute manière, en ce qui me concerne, comme titulaire, c'est déjà le cas aujourd'hui, dans les faits. Et ensuite, généralement, ces réunions ont lieu dans la journée. Mais c'est une bonne remarque, et effectivement, est-ce que dans le compte-rendu de la commission culture il est spécifié la chose ? J'ai un doute. J'accepte la remarque. Au demeurant, je ne sais pas ce qui peut poser problème à cette situation.

Mme Dieterlé :
Il est exact que ma suppléance n'a pas été proposée au cours de la commission culture. Il y a eu un débat sur l'idée d'une suppléance, ce sont d'ailleurs plutôt des membres de la majorité d'ailleurs. Je me rappelle que Mme Calvez était intervenue pour dire que cela faisait encore beaucoup de réunions. Cela faisait beaucoup d'associations auxquelles ont devait participer. Et cela multipliait les réunions. J'étais en vacances, mais j'ai reçu un mail où on m'a proposé d'être suppléante. Personnellement je n'ai pas d'état d'âme. Je ne représente pas la municipalité. Je représente les carnois et la vie culturelle carnoise, où j'estime que j'ai quelques compétences à faire valoir, donc cela ne me pose pas de problème. Mais maintenant, si vraiment cela pose problème à certains, je ne m'accroche pas au poste.

M Nydell :
Oui, si vous voulez. N'importe comment, la transparence c'est moi qui l'apporterais puisque j'ai toujours été présent à ces réunions-là.

Mme Le Meur Marie :
Proposer la suppléance par mail ce n'est pas.....

M Nydell :
Oui, si vous voulez. Mais est-ce que cela vous pose un problème à ce que Dominique Dieterlé soit suppléante ?

Mme Le Meur Marie :
Non, mais ce n'est pas normal.

M Nydell :
Nous avons eu cet échange-là effectivement. Mais est-ce qu'il y a eu un vote formel ? Je ne le crois pas. Ceci dit, nous pouvons observer que c'est très intéressant que Dominique Dieterlé puisse participer aux évolutions et aux décisions que prend cette association. Je crois qu'elle a toutes les compétences pour le faire.

Mme Ziegler :
Je voudrais l'avis du Maire sur cette forme de coopération.

M le Maire :

Ecoutez, s'il y a d'autres candidats, je veux bien que l'on fasse un vote.

M Carduner :

Le problème M le Maire c'est..... *micro non branché* démocratie.

M le Maire :

Ecoutez, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui veulent se présenter ?

Mme Ziegler :

Ce n'est pas le problème.

M le Maire :

Aujourd'hui on me demande mon avis. Donc, je demande si vous, vous voulez vous présenter. Si vous vous présentez, on fera un vote.

Mme Le Meur Marie :

Je n'ai absolument rien contre Dominique.

M le Maire :

Bon, et bien très bien. Dont acte. Nous allons supprimer la phrase.

Bien, quels sont ceux qui sont pour.

Ceux qui sont contre ?

Abstentions ?

Merci.

12	Direction générale des services : Organisation d'un salon nautique à Concarneau
----	---

M le Maire :
(lecture du rapport)

M le Maire rajoute à la fin de la lecture du rapport :

Il s'agit d'un salon à flot et d'un salon à terre, voilà pour les particularités. Le salon à flot concerne les chantiers nautiques. À Concarneau et Trégunc nous avons 3 chantiers nautiques référencés. Je disais tout à l'heure que c'était sur le périmètre de la Cornouaille. Et à terre, il s'agit de la promotion de la filière avec des expositions des chantiers, les entreprises d'accastillage et ainsi de suite. Il y aura également des animations grand public qui viendront compléter ce salon. En ce qui concerne la gouvernance et le pilotage, il s'agit du service économique avec Nicolas Piriou. Et concernant CCA sur le côté économique entreprises et la communication générale, il s'agit de Marianne Duflot qui est chargée de ce volet. En ce qui concerne Concarneau, c'est Jacques Champion qui s'occupera des animations tous publics et de la communication locale. Tout à l'heure, je parlais de 60 000 €, il s'agit de la participation des 2 collectivités. C'est-à-dire 30 000 € pour CCA et 30 000 € pour Concarneau, sur un budget global de 80 000 €, puisqu'il y a une participation des exposants qui est de l'ordre de 20 000 € à peu près. Voilà où nous en sommes sur ce dossier. Est-ce que vous avez des remarques ? Oui, M Colimard.

M Colimard :

Oui, je ne vais pas vous infliger de longues explications pour vous dire que nous ne partageons pas les mêmes élans de générosité ciblés que ceux proposés quant à l'usage des fonds publics. Pour cette opération, en l'occurrence à destination d'un moment de promotion, comme vous le rappeliez, d'activités à dominante de marché commercial. Nous considérons que les promoteurs de ces activités doivent d'abord se tourner et miser sur l'implication de ceux dont ce devrait être le métier, à savoir les professionnels concernés et le secteur financier qui doit les accompagner. Cette dimension n'apparaît pas clairement être le cas. Si ça l'était, ce serait peut-être à voir, mais seulement après cette assurance. En l'état, nous sommes sur le registre activités et missions publiques - argent public. Activités à finalité et intérêt privé - financement privé.

Cela dit, puisqu'il y a 60 000 € de disponible, je propose que nous les consacrons à mettre une centaine de gosses au moins en situation d'une pratique du nautisme sur un temps plus ou moins long. Cela ça aurait de la « gueule ». Cela ferait autrement de la belle promo pour Concarneau. Sinon, c'est nous que l'on prend pour des pigeons, c'est dans l'air du temps, voire pour des dindons. Et pour rester sur le registre animalier de la réflexion, je dirai que les finances publiques ne doivent pas devenir les vaches à lait des intérêts privés.

M le Maire :

Très bien M Colimard. Mme Ziegler.

Mme Ziegler :

Oui, M le Maire. Les membres du groupe qui participent à CCA ont voté favorablement pour ce projet dont..... ce soir, pour prouver à Philippe Le Coz que nous sommes parfois d'accord avec les objectifs de développement économique de Concarneau, parce que le port de Concarneau, n'est pas seulement un lieu de promenade comme j'ai pu l'entendre, ni un parking à bateaux, mais bien un pôle du développement économique de la ville de Concarneau. Et nous rendons hommage aux entreprises concarnaises et de Trégunc lorsqu'elles se regroupent comme cela a été le cas il y a quelques semaines ou quelques mois, pour faire de la publicité dans des revues nautiques. Cela va à l'encontre de tout ce que l'on peut dire sur le développement économique de Concarneau. Ça c'était pour les remarques. Une question aussi, pourquoi dans la proposition, vous nous dites que le salon sera ouvert aux chantiers nautiques finistériens mais non cornouaillais ? Cela veut dire quoi ?

C'est dans les exposants. Le salon sera également ouvert aux chantiers nautiques finistériens mais non cornouaillais.

M Quillivic :

C'est d'abord ouvert aux chantiers cornouillais et c'est aussi ouvert aux chantiers finistériens.

M le Maire :

Oui, c'est dans ce sens-là. C'est mal dit. C'est à reformuler. Je suis d'accord. De toute façon, c'est la Cornouaille mais les chantiers nautiques finistériens seront aussi invités. Je crois qu'ils sont 30 ou 40. Il doit y avoir aussi 3 chantiers des Côtes d'Armor qui seront également présents.

Votre intervention est terminée, Mme Ziegler ? D'accord.

D'abord, j'aurai mal compris que vous votiez différemment qu'à CCA sur ce sujet. Néanmoins, pour répondre surtout à M Colimard, cela rentre dans le cadre de la compétence économique de la communauté d'agglomération. Compétence économique, qui dans son statut prévoit également la promotion et l'animation des filières économiques. Le but est pour nous, collectivités, de promouvoir l'intérêt de la dynamique entreprise autour de cette filière. C'est une filière qui est quand même très large. Notre souhait est de soutenir et encourager ces entreprises. Aujourd'hui c'est difficile pour beaucoup d'entre elles. Il me paraît normal que nous, les collectivités, nous intervenions pour les aider, les encourager et promouvoir leurs activités. Sachez que cela est très bien perçu par les entreprises de cette filière. Sachez qu'elles devront aussi payer, et c'est normal, leur participation que ce soit sur le plan d'eau ou sur les quais. C'est un travail commun et pour Concarneau, il s'agit de valoriser les entreprises, le port de Concarneau, et c'est aussi apporter une animation et un événement maritime au printemps qui permettra d'ouvrir la saison. Voilà en gros la présentation de ce projet. Je n'ai pas autre chose à ajouter.

M Echivard :

J'insiste aussi sur le fait qu'il faut fédérer les différents partenaires à savoir ceux qui ont en charge la formation initiale et permanente. C'est une occasion unique de valoriser les formations et les différents établissements de Concarneau et hors Concarneau pour ce salon.

M le Maire :

Effectivement, j'ai oublié de le préciser, mais les centres de formation, en l'occurrence, l'INB, l'Institut Nautique de Bretagne, le Centre Européen Maritime, le lycée Pierre Guéguin, en ce qui concerne la motorisation, l'Ecole des Glénan, qui est quand même une vitrine locale, en espérant que ce salon aura un retentissement régional, voire national. Sachez que pour l'instant, il n'y a pas trop de concurrence dans le secteur. C'est un élément dynamique, attractif et qui j'espère par son enthousiasme permettra aux entreprises de se faire connaître. J'estime que cela fait partie de nos prérogatives.

Mme Dieterlé :

Nous, ce qui nous dérange, ce n'est pas la filière nautique, les écoles....

M le Maire :

Ce sont les entreprises ?

Mme Dieterlé :

Non, même pas des entreprises, on s'en fiche des entreprises. Tant mieux si elles sont là et si elles fonctionnent bien. Nous ce qui nous dérange, c'est la confusion des genres, c'est le mélange. Promouvoir les lycées maritimes, les formations innovantes dans le domaine du nautisme, c'est très bien. Maintenant, est-ce que cela doit passer par un salon commercial où on va vendre des cirés et des poulies ? Il y a quelque chose dans la confusion des genres dans les limites des secteurs privés et publics qui nous dérange sur les capitaux, les promotions, la publicité. Pour nous, c'est un peu dans la continuité directe de ce qui se passe avec la transat. C'est un événement festif qui promet on ne sait pas qui et on ne sait pas quoi. On ne sait pas pour qui, on ne sait pas pourquoi ? En dehors de la capacité des entreprises à faire vivre une partie de la population, la question n'est pas là, cela ne donne pas une image de Concarneau que nous on entend.

M Colimard :

Micro non branché...

M le Maire :

Non, mais attendez, Mme Dieterlé, vous voulez bien conclure ? Vous voulez bien finir ?

Mme Dieterlé :

Je ne sais plus, je n'ai plus rien à dire, moi. Ça fait marrer tout le monde.

M le Maire :

Non, ça ne fait pas marrer tout le monde, au contraire. Parce qu'il faut savoir que les entreprises, c'est tout d'abord de l'emploi. Il n'y a pas que les entreprises et les patrons qui s'en mettent plein les poches. Il y a aussi de l'emploi derrière.

M Colimard :

Je ne veux pas que soit banalisée, c'est mon point de vue, j'essaye....

M le Maire :

Je respecte.

M Colimard :

Ce n'est déjà pas si mal. Je ne veux pas que soit banalisée la rhétorique qui veut que tout et en tous domaines, soit fondé sur le partenariat public-privé. Effectivement, comme le dit ma collègue, un mélange des genres. Et en définitive, les gagnants dans l'opération, ce sont ceux qui investissent pour avoir retour sur investissements financiers. Parce que je voudrais bien aussi que soit approché ou décliné un critère de ces entreprises, de la manière dont elles fonctionnent. Je ne suis pas si sûr que cela que dans toutes ces entreprises les droits sociaux soient si respectés que ça ne l'est.

M Besombes :

C'est grave comme accusation.

M Colimard :

C'est grave comme accusation ? Mais c'est fondé, Monsieur !

M Besombes :

Mais non !

M Colimard :

Mais si, si, si. Je sais de quoi je parle.

M le Maire :

Là, nous sommes sur un autre sujet.

M Besombes :

C'est très grave.

M le Maire :

Nous sommes sur un autre sujet. Et là c'est un sujet idéologique de société.

M Colimard :

Les conditions de travail dans les entreprises..... écoutez, si c'est un long fleuve tranquille, c'est que vous n'y connaissez rien.

M le Maire :

M Colimard, c'est un autre sujet. Je vais rester sur ce salon nautique à Concarneau. D'accord ?

Quels sont ceux qui sont pour ?

Ceux qui sont contre ?

M Colimard :

Contre le financement.

M le Maire :

Ceux qui s'abstiennent ?

Alors pour le dernier point, il s'agit du tableau des décisions du Maire.

13	Direction générale des services : tableau des décisions du Maire
----	--

M le Maire :

Vous pouvez constater qu'il y a un certain nombre de décisions pour la période de mai 2012 à octobre 2012.

(lecture du rapport)

Est-ce qu'il y a des remarques sur ce sujet ? Non ? Il n'y a pas de vote M Le Goff ? C'est un dont acte.

M Carduner :

M le Maire, est-ce que vous avez une conclusion ? Parce que l'introduction a été tellement belle que ce serait dommage de ne pas avoir une conclusion.

Mme Le Port :

Justement, j'ai une conclusion qui va tous nous réconcilier.

Inaudible....

Mme Le Port :

Si, vous allez voir. En début de semaine, il y a eu les élections au conseil municipal des enfants pour remplacer les élèves de CM2 qui ont quitté le conseil municipal des enfants l'année dernière. Tout c'est bien déroulé, nous avons notre nombre d'élus qui va se rassembler la semaine prochaine pour reformer les commissions. Je sais que c'est un sujet qui intéresse tout le monde. Vous avez tous été présents lors des assemblées plénières. Nous avons tous un filleul ou une filleule. Certains d'entre-nous vont en avoir de nouveaux pour ceux qui ont quitté le conseil municipal. C'était la bonne nouvelle. Il y a eu beaucoup de ferveur, ils ont beaucoup d'idées nouvelles. Ils ont fait une campagne avec des affiches, c'est quelque chose pour eux qui commence à prendre un souffle intéressant pour la deuxième année. Éric Malléjacq a, je crois, quelques petites choses à dire aussi.

M le Maire :

Il y a également une visite à l'Assemblée Nationale durant la 1^{ère} semaine de novembre.

M Malléjacq :

Pour compléter ce que vient de dire Mme Le Port, c'est aussi l'occasion de remercier les adultes qui se sont beaucoup impliqués pour la tenue de ces élections. Il y a bien évidemment les enseignants des différentes écoles, parce que nous savons que cela leur demande du temps, et que cela perturbe aussi leur emploi du temps, et aussi tous les personnels municipaux aussi bien ceux des services techniques que ceux du service éducation ou de la citoyenneté, qui ont contribué aussi au bon déroulement de ces opérations de vote. Voilà ce que je voulais dire.

M le Maire :

Je trouve que c'est une très belle conclusion. Voilà, je vous souhaite une bonne soirée et à bientôt.

La séance est levée à 20h05.